

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Alan Chaytor par le bureau d'architecture Willy Roserens pour la création d'un jacuzzi sur la parcelle n° 4808, folio n° 140, zone T3, lieu-dit La Prétaire à Verbier, coord. 2583640/1106010

PPE "Le Riant Mont" par le bureau d'architecture Burgazzoli SA pour la création de 2 Velux sur la parcelle n° 285, folio n° 1, zone T2, lieu-dit Ransou à Verbier, coord. 2583932/1105351

M. Björn Malmgren par le bureau d'architecture Fima SA pour la création de deux Velux sur la parcelle n° 589, folio n° 2, zone T2, lieu-dit Corbet à Verbier, coord. 2584163/1104794

Rectificatif du texte paru au BO n° 19 du 08.05.2015 : M. Blaise et Mme Florence Maret par le bureau d'architecture Lorianne Maret pour la transformation d'une maison sur la parcelle n° 20370, folio n° 111 (49), zone V2, lieu-dit Le Planchamp à Lourtier, coord. 2586270/1100483

PPE "Le Daray" par le bureau d'architecture S. Morard & P. Coupy SA pour la création d'une lucarne et de 2 Velux sur la parcelle n° 1270, folio n° 122, zone T2, lieu-dit Brunet à Verbier, coord. 2583810/1105614 (Projet en dérogation à l'art. 71 du RCCZ)

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.